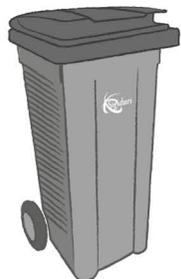


ORDURES MÉNAGÈRES

MERCREDI

 → La collecte a lieu **l'après-midi**.

SORTIR LE BAC LE JOUR DE LA COLLECTE AVANT 12H.
DÉCHETS VÉGÉTAUX
LES VENDREDIS SUIVANTS


JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
-	-	-	5	3	7	5	2	6	4	1	-
12	9	8	12	10	14	-	-	13	11	8	13
-	-	-	19	17	21	19	16	20	18	15	-
-	-	-	26	24	28	-	-	27	25	22	-
		-		31			30			29	

 → La collecte a lieu **le matin**. SORTIR LE BAC LA VEILLE AU SOIR.
EMBALLAGES ET PAPIERS

MERCREDI

 → La collecte a lieu **le matin**.

SORTIR LE BAC LA VEILLE AU SOIR.
ENCOMBRANTS

LES MERCREDIS SUIVANTS	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
	-	28	-	24	-	26	-	28	-	23	-	25

 → La collecte a lieu **dans la journée**.

DÉPOSER VOS ENCOMBRANTS LA VEILLE AU SOIR, SUR LE TROTTOIR, SANS GÊNER LE PASSAGE DES PIÉTONS.


TOUS LES EMBALLAGES

EN PLASTIQUE +

EN CARTON +

EN MÉTAL

+ TOUS LES PAPIERS

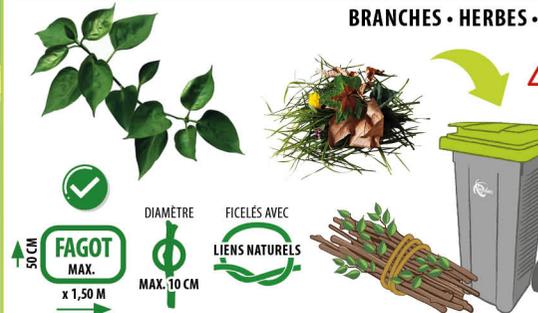


VIDEZ SANS LAVER + SÉPAREZ LES ÉLÉMENTS = BIEN RECYCLER ✓

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

→ Pensez au compostage !

BRANCHES • HERBES • FEUILLES • FLEURS



BAC REMPLI
de déchets humides ?
= SURCHARGE !
LE REMPLIR À MOITIÉ

TOUS CES DÉCHETS
PEUVENT ÉGALEMENT
ÊTRE DÉPOSÉS EN
DÉCHÈTERIE



LES ENCOMBRANTS

DÉCHETS VOLUMINEUX NI ÉLECTRIQUES • NI TOXIQUES • NI DANGEREUX
MEUBLES • LITERIE • SANITAIRE • GROS OBJETS EN MÉTAL



ENCOMBRANT COLLECTÉ
SI 2 PERSONNES PEUVENT
LE TRANSPORTER.

TOUS CES DÉCHETS
PEUVENT ÉGALEMENT
ÊTRE DÉPOSÉS EN
DÉCHÈTERIE

LES EMBALLAGES EN VERRE

BOUTEILLES • BOCAUX • FLACONS • POTS



LES ORDURES MÉNAGÈRES

DÉCHETS NI ÉLECTRIQUES • NI TOXIQUES • NI DANGEREUX
OBJETS • VAISSELLE • RESTES ALIMENTAIRES • MIS EN SACS ✓



LES DÉCHÈTERIES

DÉCHETS ÉLECTRIQUES • PILES • PEINTURES • PRODUITS TOXIQUES • SOLVANTS
• BATTERIES • PNEUS • MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION • PALETTES
• FENÊTRES • MIROIRS • VITRES • SOUCHES • TRONCS • TEXTILES



OBLIGATOIRE

TOUS CES DÉCHETS SONT REFUSÉS AUX COLLECTES

